

1.

Débitrice: **Auberge de l'Etoile Courtion Sàrl**, Au Vil-
lage, **1721 Misery-Courtion**
2.

Délai pour contester l'état de collocation: 08.07.2005
jusqu'au 28.07.2005
3.

Délai pour contester l'inventaire: 08.07.2005 jusqu'au
28.07.2005
4.

Remarques: exploiter tous établissements publics, en parti-
culier l'Auberge de l'Etoile, à Courtion, ainsi que tous
autres établissements ou installations visant à offrir à la cli-
entèle des boissons, des mets et des spectacles. Créer des suc-
cursales, participer à d'autres entreprises, acquérir ou
fonder des entreprises visant un but identique ou analogue,
faire toutes opérations financières, commerciales, mobi-
lières et autres et conclure tous contrats propres à dévelop-
per son but ou s'y rapportant directement ou indirectement.
(Réf. sect. 3)

Office cantonal des faillites, P. Porchet, substitut
1700 Fribourg

(00118031)